

ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

6, Grande Rue – 25260 ÉTOUVANS – Tél. 03 81 93.63.40

Compte-rendu Assemblée Générale 2016

du 22 Janvier 2017 à 9h30

Présents : J. BARON, S. BATAILLARD, J. BÉGUÉ, P. BIENMULLER, A. CHOIGNARD,
A. GALLIOT, D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, B. PERROTEY, J. POULETTE,
Y. TOCHOT,

Invités : Madame le Maire de Colombier-Fontaine,
Monsieur Thomas POULLEAU (Garde Fédéral).
Messieurs R. MONNIER, A. DUROY, JL. VAUTHERIN,

Absents : E. BLOND, D. BONGARDEN (excusé), G. DACOSTA (excusé), J. VALET (excusé).

ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par le Président.
- 2 - Rapport moral
- 3 - Rapport d'activité 2016.
- 4 - Bilan Financier 2016
- 5 - Démission / Élection des membres du Comité et du Bureau
- 6 - Questions diverses.

1. Mot de bienvenue du Président :

Le Président Yves TOCHOT prend la parole pour accueillir et remercier les participants à l'Assemblée Générale ; et tout particulièrement Madame le Maire de Colombier-Fontaine, Monsieur Thomas POULLEAU Garde Fédéral du secteur qui ont bien voulu se joindre à nous parmi d'autres invités.

Madame le Maire de Colombier-Fontaine prend la parole pour remercier amplement notre Société de pêche pour tous les efforts de réhabilitation du ruisseau « le Bief » qui ont été déployés en 2016. Sans compter les actions au niveau des scolaires (formation des élèves de primaire de Colombier-Fontaine et autres communes de la CC3C sur l'environnement, les ruisseaux, les habitants de l'eau etc....). Elle constate des retombées majeures tant au niveau des parents d'élèves qui vantent les mérites de ces actions auprès des enfants, qu'au niveau des randonneurs et promeneurs qui apprécient grandement les abords du ruisseau.

2. Rapport Moral du Président:

Chers amis, je tiens à vous remercier pour votre présence

Je ferai un rapport moral succinct non que cette année fût plus courte que les autres mais je sais que notre secrétaire Jacques Poulette a beaucoup à dire.

J'ai simplement quelques remerciements à formuler.

Cette année la palme revient à Denis Bongarden et son fils Alain pour nous avoir concocté un site internet que beaucoup d'associations nous envient. Il est pratique, simple et complet en un mot allez voir ce site. (Je propose un vote à mains levées que l'on offre à Alain sa carte de pêche 2017)

Nous avons notre secrétaire Jacques Poulette qui est toujours aussi efficace et Alain Chognard notre trésorier qui fait ses armes et avec eux nous avons maintenant 6 commissions qui ne demandent qu'à s'exprimer (Alevinage), (travaux, nettoyage, environnement, pollution) (formation, relation), (une idée nouvelle) (une budget) et (une garderie)

D'ailleurs pour la surveillance l'équipe est complète et nous pouvons applaudir, Sébastien et Benjamin.

J'ai apprécié les commentaires d'un de nos membres M Bourquin et j'ai un souhait à soumettre à la commission idées nouvelles. (Réalisation de pancartes ludiques et humoristiques sur le respect du poisson)

Nous avons un membre qui pour des raisons familiales a demandé sa démission. C'est un membre sympathique, sociable, travailleur et qui nous manquera beaucoup. C'est Claude Ban, il sera des nôtres à l'occasion pour un coup de mains. Je tiens à le remercier pour le travail réalisé et J'aimerais retrouver une personne de Longeville pour le remplacer.

Nous avons un très bon staf et souhaitons que des jeunes viennent nous rejoindre car il y encore beaucoup à faire (et le frapper pendant qu'il est chaud).

3. Rapport d'Activité 2016 par le Secrétaire :

Vente cartes de pêche 2016

190 Cartes de pêche vendues en 2016.

Soit une diminution de 25 cartes par rapport à 2015 où nous avons vendu 215 cartes ce qui correspond à une baisse de 12 %. Cette perte se situe en particulier sur les cartes « majeure, journalière, nuit et Urne ».

Cette régression est due en grande partie aux mauvaises conditions météorologiques et hydrologiques. Elles se sont avérées instables tout au long de l'année 2016 rendant ainsi les cours d'eau difficilement pêchable.

Pour info : la totalité des 190 cartes de pêche ont été prises sur internet. **Plus aucune carte papier n'est délivrée dans notre AAPPMA.**

66 pêcheurs ont pris directement leur carte sur internet. Par l'intermédiaire de notre dépositaire (Magasin EUREKA de Colombier-Fontaine) Mme PETREQUIN a délivré 124 permis internet. Nous la félicitons pour son implication et le service rendu à notre AAPPMA.

Contrôles effectués par nos 2 gardes de pêche particuliers :

En 2016, 52 contrôles ont été effectués par nos gardes sur notre parcours de pêche.

Ils n'ont pas eu à dresser procès-verbal mais ont dû rappeler les règles en matière de civisme et de protection de la nature à certains pêcheurs et le rappel de la réglementation aux jeunes pêcheurs

Je rappelle que nos 2 gardes sont agréés par le Préfet en qualité de « garde-pêche particulier » pour constater, sur les cours d'eau dont ils ont la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudice aux détenteurs de droit de pêche qui les emploient, c'est-à-dire notre AAPPMA.

Communication

Depuis le 11 décembre 2016, notre AAPPMA s'est dotée d'un site internet très complet qui permet de mieux communiquer avec tous nos membres et les pêcheurs en général.

Auparavant nous communiquions avec eux par mail. Pas moins de 120 pêcheurs nous avaient transmis leur adresse mail.

Par le biais de ce site, nous pouvons atteindre tous les pêcheurs de Colombier-Fontaine, du Département, de la France voire du monde entier.

Sur les 30 premiers jours de la vie du site, il y a eu 312 connexions, avec 145 utilisateurs différents, en moyenne 4,6 pages vues par connexion pour un total de 1428 pages. Maintenant la balle est dans votre camp ! À vous de nous dire vos souhaits, vos remarques, vos propositions bien sûr. Par exemple: une page sur les leurres avec tous les différents termes anglais correspondants...

Tout ce travail, nous le devons en majeure partie à Denis BONGARDEN membre du Comité (absent ce jour pour raison familiale) et à son Fils Alain concepteur du site et « initiateurs » de ce grand changement moderne de communication dans notre AAPPMA.

Pas moins de 10 rubriques, plus intéressantes les unes que les autres, permettent aux consultants du site de s'informer de manière rapide et claire sur toutes les activités réalisées et proposées par notre AAPPMA ainsi que les réglementations en vigueur.

Donc un grand merci à Denis qui est le gestionnaire du site mais aussi à notre Président et au Secrétaire qui participent activement à fournir toutes les informations indispensables à la vie de ce site.

Réhabilitation du ruisseau le Bief de Colombier-Fontaine

Les travaux de nettoyage du « **Bief** » de Colombier sont terminés et la remise en conformité du ruisseau est assurée. Pour info nous avons nettoyé les abords de ce ruisseau sur 1 km 650.

C'est avec l'aide précieuse de Madame le Maire de Colombier-Fontaine (qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle) que nous avons pu faire passer un engin de nettoyage le long des berges. L'accès au ruisseau a été facilité, les berges étant passablement encombrées. Un gros chantier dont notre AAPPMA est venu à bout, après un bon nombre d'années sans nettoyage.

Sachant que ce ruisseau est devenu un endroit privilégié des randonneurs, promeneurs et pêcheurs, il faut que les abords du ruisseau restent propres, ceci nécessitera un entretien annuel qui pourrait être inscrit, (nous le souhaitons vivement), dans le planning de travail annuel des employés communaux par exemple. Une rencontre avec Madame le Maire sera prévue en début d'année afin de bien fixer les objectifs et la manière d'y arriver.

Concernant le ruisseau de « Rorbe » qui descend d'Etouvans, aucune demande ne sera faite auprès de la Fédération pour classer ce ruisseau en réserve et donc le faire entrer dans l'A.R.P. Il n'est pas suffisamment pêchable pour qu'on puisse s'y intéresser plus en avant.

Les pancartes « Réserves » de la Fédération devront être enlevées sur le parcours de ce ruisseau.

Mise en place de commissions au sein de l'AAPPMA

Après mûres réflexions l'AAPPMA vient de mettre en place des commissions au sein du Comité qui auront chacune un rôle et des tâches bien définies. Les commissions « Alevinage », « travaux de nettoyage / « environnement », « Formation / relation fédération », « développement / nouvelles idées », « budget / information » et « garderie / relation avec la mairie ».

Celles-ci seront chargées d'étudier et émettre des propositions au Comité, **seul habilité** à régler, par ses délibérations, les affaires courantes de l'AAPPMA.

Un budget sera attribué à chaque commission afin de pouvoir exercer ses fonctions.

ALEVINAGE 2016 :

Pas moins de 625 kg de poissons ont été déversés dans le Doubs et le Canal en 2016.

Traites, Carpes, Perches, Brochetons et Sandres ont été répartis dans nos lots de pêche entre Colombier-Fontaine et Blussans afin de réensemencer nos rivières et pour le plaisir de nos pêcheurs.

Pour info nous avons investi la somme de 3 895 € dans ces alevinages en 2016.

La commission « Alevinage » créée dernièrement s'est réunie le mardi 17 janvier à 10h00 pour étudier et faire une proposition d'alevinage pour 2017 sur les bases d'un financement un peu moins élevé qu'en 2016 « restriction de budget oblige » mais qui devra tout de même être à la hauteur des attentes des pêcheurs.

FORMATION ECOLES « CC3C » :

La dernière demi-journée de formation des élèves de l'école d'Etouvans a eu lieu le 27 mai 2016.

Cette formation assurée en majeure partie par le Président, le Secrétaire et certains membres du Comité a permis à 365 élèves des classe CE et CM des communes de Colombier, Saint-Maurice, Dampierre, Longeville, Etouvans, Lougres et du collège Anatole France de Bethoncourt de mieux connaître les espèces qui peuplent nos cours d'eau et surtout une d'acquérir une **Sensibilisation et un Éveil environnemental** plus développé.

Tous les élèves ont été très attentifs et ont posé beaucoup de question enrichissantes lors de ces formations en salle mais aussi lors des journées pêche en extérieur.

Les prochaines formations devraient se faire d'ici 2 à 3 ans lorsque les classes de C.E et C.M auront été renouvelées avec de nouveaux élèves qui n'auront pas encore reçu ce genre de formation.

Rampe de mise à l'eau des « Beussières »

Bonne fréquentation de la rampe de mise à l'eau des « Beussières » en 2016 qui devrait sans doute augmenter en 2017.

Prochainement une pancarte sera installée en bordure de la route nationale, qui indiquera la direction à prendre pour accéder à cette mise à l'eau.

4. Bilan Financier par le Trésorier :

Alain CHOIGNARD « Trésorier » énonce les principaux chiffres du bilan financier 2016.

Ce bilan est en légère régression par rapport à 2015. Cela est dû essentiellement à la facture de la cale de mise à l'eau qui s'élève à : 4 488 €

Avoirs au 05/12/2015 : 9 891 €

Avoirs au 05/12/2016 : 6 234 € soit une diminution de 3 657 €

Comme le montre ce bilan 2016, les dépenses sont essentiellement imputables aux frais d'alevinages, aux frais de fonctionnement et à la facture de la mise à l'eau.

Voir tableau ci-dessous :

Bilan financier 2016 AAPPMA Colombier-Fontaine			
Recettes		Dépenses	
Ancien solde 2015	6 415,01 €	Alevinages 2016	3895,06 €
Virement Livret A sur compte courant (Crédit Agricole)	3 455,32 €	Frais de fonctionnement	2373,34 €
Virement Fédération 4 ^{ème} trimestre 2015	1 069,51 €	Facture mise à l'eau	4488,10 €
" " 1 ^{er} trimestre 2016	1 232,20 €		
" " 2 ^{ème} trimestre 2016	2 934,65 €		
" " 3 ^{ème} trimestre 2016	739,75 €		
Subvention Communale Colombier-Fontaine	485,00 €		
" " Etouvans	100,00 €		
" " Longeville s/le Doubs	50,00 €		
Subvention Fédération initiation écoliers CC3C	500,00 €		
Total des avoirs	16 981,44 €	Total des dépenses	10 756,50 €
Bilan financier exercice 2016		Sommes disponibles au 05/12/2016	
16 981,44 € - 10 756,50 € = 6 224,94 €		Livret A non clôturé = 10 €	
Approbation commissaires aux comptes		Avoirs en date du 05/12/2016 :	
Jean VALET / Jacques POULETTE		6 224,94 € + 10 € = 6 234,94 €	

5. Elections des membres du Comité et du Bureau :

Monsieur Claude BAN (membre du Comité) démissionnaire pour raisons personnelles.

Monsieur Jean-Luc VAUTHERIN accepte de rentrer au sein du Comité en remplacement de Mr Claude BAN. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre Société, nous savons d'avance qu'il sera force d'idées et de propositions, connaissant lui-même parfaitement le secteur de pêche de Colombier-Fontaine.

6. Questions diverses, propositions, explications:

Comment expliquer la disparition des truites du Doubs dans notre secteur :

Monsieur Thomas POULLEAU (Garde Fédéral) rappel que cette disparition est sans doute due à la montée en température de l'eau mais également à une saison 2016 très néfaste au point de vue météorologiques et hydrologiques.

Braconnage sur le secteur de Colombier-Fontaine :

À plusieurs reprises des pêcheurs de notre AAPPMA ont constaté que des jeunes du village et des gens du voyage pêchaient en infraction. Il est rappelé qu'en cas de constat de non-respect de la loi pêche, il n'est pas interdit d'appeler les gardes de pêche particuliers, la gendarmerie de Bavans ou le Garde Fédéral de notre secteur pour faire cesser ses actes d'incivilité.

Voici le n° de téléphone des principaux intervenants :

Gardes Pêche Particuliers : Sébastien BATAILLARD : 06.35.19.52.87 Benjamin PERROTEY : 06.59.09.27.99

Garde Fédéral : Thomas POULLEAU : 06.86.87.56.50

Gendarmerie de Bavans : 03.81.92.69.20

- **Frayère à brochet :**

La commission « Développement / Idées nouvelles » va se réunir prochainement afin d'étudier plusieurs possibilités de mise en place de frayères dans notre secteur de pêche. Une collaboration étroite avec les ingénieurs de la Fédération va permettre de faire avancer ce projet dont nous reparlerons très prochainement.

- **Alevinage 2017 :**

La commission « Alevinage » s'est réunie le 17 janvier 2017 pour établir un plan d'alevinage en 2017. Soumis au Comité pour approbation, le projet a été validé à 10 voix « pour », 3 voix avec « avis différents » et 1 « abstention ».

Le plan d'alevinage ayant été accepté en voici la teneur :

Dates	Truite Arc en Ciel Canal	Truite Arc en Ciel Doubs	Brochetons Doubs	Perches Canal / Doubs	Carpes Canal
Mars 2017	150 kg		75 kg	75 kg	200 kg
Mai 2017	75 kg	125 kg			
Lieux alevinage	3 biefs canal Mars 2 biefs canal fin Avril	40 kg Méquillet 40 kg Pont Colombier 45 kg Longeville	35 kg Méquillet 40 kg Beussière	20 kg Canal 20 kg Méquillet 35 kg Beussière	70 kg par bief 3 biefs

Coût de revient de l'alevinage 2017 : environ 3 200 €

Comme les années précédentes, la pisciculture « Thierry BEAUME » de Chaux 90 a été retenue pour fournir les poissons.

- **Site internet de l'AAPPMA :**

Quelques propositions ont été faites en vue d'améliorer le site par exemple :

- Trombinoscope des membres du Comité,
- Parcours de nuit à indiquer visuellement pour le canal,
- Recrutement de jeunes pêcheurs pour enrichir les rangs du Comité, susciter les vocations,
- Consultation de tous les pêcheurs en 2018 pour connaître leurs opinions en matière d'alevinage,

- sondage sur les idées nouvelles et les améliorations pouvant être apportées.

- **Rappel dates ouverture pêche 2017**

- Pêche aux lignes : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.
- Ouverture (Brochet – Perche – Sandre) :
du Dimanche 1^{er} janvier au Dimanche 29 janvier 2017 inclus et
du Lundi 1^{er} Mai au Dimanche 31 décembre 2017 inclus.
- Ouverture (Truite Fario – Omble de fontaine – Omble chevalier - Cristivomer) :
du Samedi 11 Mars au Dimanche 17 Septembre 2017 inclus.

La prochaine réunion de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine aura lieu courant Février (date à définir),

Le tour de table étant terminé le Président Yves TOCHOT lève la séance et remercie tous les membres présents de leur bonne participation.

Fin de l'Assemblée Générale à 11h30

Le Secrétaire
Jacques POULETTE

Le Président
Yves TOCHOT

Le Trésorier
Alain CHOIGNARD



Les membres du Comité



Les membres du Bureau
De G à D le secrétaire / le président / le trésorier